

Accompagnement en fin de vie

Tout établissement de santé et médico-social (loi du 22 avril 2005 et le décret n°2006-122 du 6 février 2006), se doit de proposer une prise en charge et un accompagnement en soins palliatifs adaptés au besoin du patient afin de soulager sa douleur et de privilégier son confort jusqu'à la fin de sa vie, tout en respectant ses projets de vie (loi du 2 janvier 2002).

La formation a pour objectif d'optimiser la qualité de l'accompagnement de fin de vie des personnes et de leurs proches par l'équipe pluridisciplinaire.

Objectifs

Auto diagnostiquer ses pratiques dans ce domaine

Exprimer ses représentations de l'accompagnement en fin de vie

Donner du sens à cet acte professionnel

Renforcer sa motivation et sa capacité à accompagner à la fin de vie

Gérer nos émotions face aux situations de fin de vie des patients et lors du deuil

Comprendre les facteurs psychosociologiques de la fin de vie et du deuil

Connaître les dispositions légales concernant la fin de vie

Adopter la posture, la relation d'aide et la juste distance avec ces personnes en fin de vie

Être en capacité d'accueillir la souffrance de la famille et des proches

Echanger et collaborer de manière professionnelle avec les autres intervenants confrontés au deuil d'un patient

Renforcer la solidarité de l'équipe pour mieux agir et mieux vivre l'accompagnement

Points forts

Entraînement sur les situations professionnelles des participants

Accompagnement personnalisé

Intervenant

Consultante formatrice experte dans le domaine



Public

Équipe soignante, éducative, agents administratifs et cadres



Durée

3 jours



Pré requis

Aucun



Groupe

12 personnes